



L'ECHO

de chez nous

N° ISSN : 1953-3814

552

PAROISSE SAINT BENOÎT DU HAUT-QUERCY et Groupement paroissial de Vayrac

RÉDACTION-ADMINISTRATION : Curé de la paroisse SBHQ, 15 rue Louqsor, 46200 SOUILLAC (Lot) - gt.com46@orange.fr – Tél. 05 65 37 80 38

L'ECHO DE CHEZ NOUS, CCPAP 0429 L 85000 / Dépot légal : 04/2026 / LE JOURNAL PAROISSIAL, Directeur de publication : M.-M. Bourrat / Imprimerie SCOP LAPREL, 14 rue des 3 Maisons, 87000 LIMOGES

Editorial

Dès le mois de janvier, les premiers à manifester les prémices du printemps ont été, semble-t-il, quelques espèces d'oiseaux ; quelle joie de les entendre nous annoncer lointainement cette saison du renouveau ! Quelle joie de penser aussi qu'ils ont survécu aux rigueurs et aux frimas de l'hiver. Même si celui-ci fut sans doute plus humide que froid, ils ont traversé cette dure période et ils chantent leur reconnaissance à leur créateur et leur désir de se reproduire ! C'est une des nombreuses images de Pâques que nous offrent ces oiseaux, nos frères :

« Regardez les oiseaux du ciel : ils ne font ni semailles ni moisson, ils n'amassent pas dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. »

Or, le Seigneur nous nourrit aussi car « Vous-mêmes, ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux ? » (Mt 6).

Si cette grande fête de Pâques correspond à cette période que la création offre à notre foi, c'est sans doute pour nous montrer que la Résurrection de Jésus la concerne tout autant que nous. Alors, contemplons le mystère de Pâques en contemplant toutes les renaissances des végétaux et des animaux.

Bonnes fêtes à chacun !

Père Bertrand.



SOMMAIRE

1. Editorial.
2. Nuit pascale.
3. Communier au sang du Christ.
4. Le Christ est-il réellement ressuscité ?
5. Faut-il avoir peur du vide ?
6. Docteurs de l'Eglise au féminin.
7. Loi sur la fin de vie.
8. Fin de vie : Brèves.
9. Marie, une passion...
- 10 à 16. Nouvelles de la paroisse Saint Benoît.
17. Le geste de bénédiction...
18. Le groupement paroissial de Vayrac.
19. Biblus...
20. Carnet de Souillac - Publicités.

Insertion feuillets.

Nouvelles de la paroisse

Saint Benoît du Haut-Quercy

à Lachapelle Auzac, la traditionnelle galette des Rois

C'est le 17 janvier que les paroissiens de Saint-Benoît du Haut-Quercy se sont réunis à Lachapelle-Auzac, dans la très confortable salle des fêtes aimablement mise à la disposition de la paroisse par la municipalité. D'abord pour écouter un point de situation du Père Bertrand, qui a présenté les grandes lignes de l'organisation de la nouvelle paroisse.

Puis pour partager une délicieuse galette des Rois... ou plutôt des Reines, qui ont été plus nombreuses à trouver la fève et à se prêter avec le sourire au jeu des photos.

Il est vrai que c'est elles qui avaient tout préparé ! Qu'elles en soient ainsi remerciées.



A Cahors, appel décisif pour les catéchumènes

Dimanche 22 février, 30 catéchumènes étaient rassemblés pour leur appel décisif à la cathédrale de Cahors, autour de Mgr Camiade. Notre évêque s'est réjoui de voir une trentaine d'adultes cheminer vers le baptême à Pâques, alors qu'ils n'étaient que 15 l'année dernière.

L'évêque leur a remis une étole violette qu'ils ont portée lors des scrutins, étapes accomplies lors des messes paroissiales des 8, 15 et 22 mars, avant leur baptême, qui a eu lieu au cours de la vigile pascale.

Réjouissons-nous et sachons accueillir ces nouveaux membres de notre communauté paroissiale.



Qu'est-ce qu'un scrutin ?

En cette période électorale, on pourrait penser qu'il s'agit d'un vote de l'assemblée paroissiale pour accepter ou pas d'accueillir un nouveau baptisé...

Ici, il ne s'agit pas de cela.

Du latin « *scrutari* », qui signifie fouiller, explorer soigneusement, ce mot désigne un rite pénitentiel qui est accompli par trois fois au cours du Carême par le catéchumène, devant la communauté, au cours d'une messe.



Aux baptisés de la nuit de Pâques

« Vous êtes devenus lumière dans le Christ : marchez toujours comme des enfants de lumière ; demeurez fidèles à la foi de votre baptême.

Alors quand le Seigneur viendra, vous pourrez aller à sa rencontre dans son Royaume avec tous les saints du Ciel. »

Carême 2026

Cette année, la paroisse avait décidé de placer le Carême sous le regard de saint Benoît, en s'inspirant de trois principes de la Règle bénédictine : **prière, accueil et communauté.**

Le temps de la prière, organisé par le pôle de Souillac, s'est déroulé le samedi 28 février, au monastère d'Echourgnac (Dordogne) où Mère Bénédicte, supérieure des Sœurs cisterciennes qui y vivent, a accueilli une petite délégation de la paroisse. Les participants ont pu ainsi découvrir ce havre de silence et de recueillement, entendre la messe en compagnie des religieuses, découvrir leur vie par le biais de nombreuses questions à la mère abbesse et, pour finir, faire de nombreuses emplettes de produits monastiques vendus par la boutique. Une belle journée, mêlant prière, travail et joie !



Le temps de communauté a été organisé par le pôle de Cres-sensac et a pris la forme, à travers une feuille distribuée lors de la messe de la paroisse célébrée le 22 février à Souillac, d'une démarche destinée à inviter les paroissiens à prendre un temps, durant le Carême, pour réfléchir sur leur engagement, leur place dans la communauté et ce que la communauté leur apporte.

Chaque membre de la communauté a en effet un rôle précieux à jouer dans la vie de l'Eglise. En s'impliquant, nous contribuons à la vie de l'Eglise, mais nous répondons également, en tant que baptisé, à l'appel divin pour servir, participer à la mission d'annonce de l'Evangile, à vivre l'amour du Christ en soutenant les uns les autres au sein de notre communauté.

Il nous est apparu important, alors que nous sommes rassemblés dans la nouvelle paroisse Saint-Benoît du Haut-Quercy qui forme une grande communauté que chacun puisse penser à son engagement, à sa vie dans la communauté, méditer et réfléchir sur ce que Jésus attend de chacun « la moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux », prier pour les membres de la communauté.

La feuille distribuée n'est pas un formulaire de type « question réponse », mais suggère un temps de réflexion personnel, aussi bien pour ceux qui sont actifs pour approfondir leur engagement que pour ceux qui ne le sont plus ou pas encore pour y penser, un temps pour cheminer.

Le temps de l'accueil a été organisé par le pôle de Martel et a eu lieu à la salle paroissiale Saint-Maur, le samedi 7 mars, à l'occasion d'une soirée « bol de riz ».

La soirée bol de riz, dans notre temps de Carême, permet de vivre un temps de solidarité, de partage et de soutenir une association. Mais au-delà du geste de partage, cette rencontre invite à redécouvrir le sens chrétien de l'accueil. L'accueil n'est pas une simple formalité administrative ou une politesse de façade ; c'est un acte théologique profond...

Faire le pont entre la Règle de saint Benoît et la vie d'un diocèse aujourd'hui, c'est redécouvrir que la porte de l'Eglise est celle du Christ lui-même.



Au chapitre 53 de sa Règle, saint Benoît pose le fondement de toute hospitalité chrétienne : « *Tous les hôtes qui arrivent seront reçus comme le Christ.* »

Et saint Mathieu chap 25 verset 35, 40 a dit « *j'étais un étranger et vous m'avez accueilli... chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.* »

Dans nos diocèses, cette vision transforme notre manière de voir le visiteur. Qu'il vienne pour un sacrement, une catéchèse, des funérailles ou par simple curiosité, il n'est pas un « usager » du service religieux, mais une visite du Seigneur.

L'hospitalité diocésaine devient alors un service, où l'on honore la présence de Dieu dans l'autre. Pendant ce temps de Carême, découvrons l'hospitalité diocésaine au sein de notre Diocèse qui a besoin de dons.

L'Hospitalité diocésaine de Cahors est un mouvement d'Eglise qui ne vit que de dons et qui est aujourd'hui présidé par Jean-Marc Lasfarguettes. Association Loi 1901, elle s'est fixée pour mission le service des personnes malades ou handicapées, en les accompagnant pendant le pèlerinage diocésain à Lourdes et en leur apportant en cours d'année les réconforts matériels et spirituels dont elles ont besoin. Leur souci est le financement des jeunes à qui il est demandé 200 € alors que le pèlerinage coûte 325 € et le financement des personnes fragiles qui pour des raisons économiques ne peuvent venir ; or, dans leurs statuts, elle accompagne prioritairement les « pauvres ».

Après cette introduction, deux témoignages d'hospitalières, Jacqueline Cabrignac et Marie-Françoise Maigne, nous ont permis de vivre cette mission. Deux témoignages qui ont touché notre cœur car être auprès des malades révèle des moments d'une grande profondeur humaine et spirituelle. Dans la simplicité d'un regard, d'une prière partagée ou d'une main tenue, chacun découvre une présence fraternelle qui dépasse la souffrance. Les malades viennent souvent chercher la paix, le repos « c'est comme des vacances » disent certains plus qu'une guérison physique. A Lourdes, la fragilité n'isole plus, elle rapproche les personnes et ouvre un chemin intérieur. Pour ceux qui accompagnent comme pour ceux qui sont accompagnés, le pèlerinage devient alors une rencontre avec les autres, avec soi-même, et pour beaucoup, avec le Christ.

Comme disait sainte Bernadette : « *Je ne suis pas chargée de vous le faire croire mais je suis chargée de vous le dire.* »

Ensuite, nous avons chanté avec la trentaine de personnes présentes « Seigneur avec Toi nous irons au désert » avant de déguster le riz et de repartir après l'Ave Maria de Gounoud à la clarinette jouée par Régine.

Les dons collectés lors de cette soirée ont été versés à l'hospitalité diocésaine de Cahors.

A Souillac, un moine accueille les visiteurs à l'entrée de la ville



Depuis le mois d'août dernier, le rond-point de l'Atrium, situé à l'entrée nord de Souillac, accueille un nouveau décor, composé de silhouettes métalliques représentant un moine, un sanglier et un chêne.

Ce décor, réalisé par l'entreprise ARBOMETAL, résulte d'une sélection effectuée par des citoyens de Souillac qui ont choisi cette scène (72 voix) de préférence aux deux autres projets : un arbre hybride représentant les essences typiques de la région (52 voix) et des silhouettes de musiciens de jazz, en référence au festival annuel de Souillac (45 voix).

La présence de ce moine rappelle que Souillac est née de l'installation, au XII^e siècle, d'une abbaye bénédictine dont les religieux ont assaini la région, chassant les sangliers qui vivaient dans cette zone marécageuse que l'on appelait une « souilh ».

Au moment où la paroisse vient d'être baptisée du nom de Saint Benoît du Haut-Quercy, la présence de ce moine est un sympathique clin d'œil de l'histoire et la paroisse, bien que n'ayant pas été impliquée dans ce choix, se réjouit de voir ainsi affirmé le caractère religieux des origines de la ville.

Près de Martel, une chapelle originale

Il existe, près de Martel, une petite chapelle en pierres, recouverte de lauzes, seul vestige d'un prieuré d'ermites qui aurait été construit là vers le début du XIII^e siècle.

Vendue à la Révolution comme bien national, la chapelle de Maraden a été redécouverte en 1996 par Miklos Bokor (1927-2019), peintre d'origine hongroise.

Déporté avec toute sa famille en 1944, il voit ses parents mourir dans les camps d'Auschwitz et de Bergen-Belsen. Après la guerre, il s'installe définitivement en France en 1960, où il poursuit son œuvre artistique en autodidacte.

A l'occasion d'un séjour dans le Lot, il découvre la chapelle de Maraden, où il réalise, de 1998 à 2002, une œuvre exceptionnelle représentant les destins du peuple juif par le biais de foules immenses, de silhouettes innombrables s'entrecroisant en lentes processions convulsives. Bokor peint les chemins du peuple juif des origines, jusqu'à l'horreur indicible des camps nazis.

Lors d'un conseil municipal qui s'est tenu le 27 novembre, la ville de Martel a décidé de procéder à l'achat de cette chapelle, afin d'assurer la sauvegarde du bâtiment et la conservation de cette œuvre particulière qui participe à la transmission de l'histoire de la Shoah.



Au cours du même conseil, la ville de Martel, qui en était propriétaire, a acté la vente de l'ancien presbytère de Martel, pour la somme de 280.000 €.

Gignac possède aussi une chapelle...

La chapelle Sainte-Anne est mal connue, mais tient au cœur de beaucoup de gignacois. Désigné comme étant « la chapelle de l'hôpital de Martel », ce petit édifice est situé à proximité d'un terrain dénommé aujourd'hui encore « Champ de l'Hôpital ». Il y avait là un de ces nombreux lieux d'hébergement situés sur les routes des grands pèlerinages du Moyen Age (Rome, Rocamadour). Le chemin romain emprunté par les pèlerins qui allaient à Rome sur le tombeau de Pierre passait par Gignac.

Cette chapelle a été largement remaniée lors de deux Missions de rechristianisation qui ont eu lieu au XIX^e siècle. Lors de la Mission de 1840, le porche d'entrée a été refait et une statuette d'Anne a été placée dans la petite niche au-dessus de la porte. En 1893, il a été ajouté à l'intérieur de l'église une grande statue en fonte et le clocheton a été refait (croix datée 1895).



Plus près de nous, en 2005, c'est Mgr Rol, évêque émérite d'Angoulême, retiré à Cressensac, qui a fait installer une nouvelle statuette achetée en Bretagne, à Sainte-Anne-d'Auray (Morbihan), où le culte voué à cette sainte est toujours vivace. L'ancienne statuette représentant Anne tenant sa fille Marie près d'elle avait été dégradée (têtes coupées).

Sainte Anne est célébrée le 26 juillet. Epouse de saint Joachim, elle est la mère de Marie, et donc la grand-mère de Jésus.

Anne est souvent représentée avec Marie enfant dans ses bras, ou lui apprenant à lire la Bible. Elle est la patronne des libraires, des menuisiers et des tourneurs.

Jusqu'à la fin des années 1950, une procession parcourait le bourg le jour du 15 août et faisait étape devant cette chapelle. Le jour de la Fête-Dieu, la procession faisait également halte devant ce sanctuaire.

Récemment, à la suite de quelques dégâts sur une gouttière extérieure, une réparation a été rapidement effectuée par la commune qui réalise également divers petits travaux d'entretien. Qu'elle en soit ici remerciée !

La dernière messe a été célébrée dans cette chapelle par l'abbé Lucien Lachieze-Rey le jour de la sainte Anne avant son départ à la maison Saint-Joseph à Brive.



A Saint-Bonnet, mobilisation pour la tombe de l'abbé Delbos

Une collecte a été lancée pour remettre en état la tombe de l'abbé Delbos, ancien curé de Saint-Bonnet et de Gignac. Pour participer, des formulaires sont disponibles dans ces églises.

Brèves de paroisse

A Souillac, une pépinière de servants d'autel

Le 10 janvier dernier, dans le cadre des rencontres organisées une fois par mois, le samedi, pour les jeunes de l'aumônerie du pôle de Souillac, une dizaine de jeunes se sont initiés, à la maison paroissiale, à l'écologie intégrale, autour du Père Bertrand.

Au cours de ces séances, qui peuvent aussi avoir lieu en extérieur, dans la nature ou chez des éleveurs, les jeunes approfondissent le lien entre leur foi et leur amour de la création, de différentes manières.

Les graines ainsi plantées donneront-elles de nouveaux servants d'autel... ?



A Martel, de grands projets pour l'église Saint-Maur

Les travaux de restauration de l'église Saint-Maur, qui ont été présentés dans le précédent numéro de « L'Echo de Chez Nous », ont été estimés à 4 millions d'euros. Devant cet effort financier considérable pour une commune de 1.650 habitants, la ville de Martel lance un appel à dons (défiscalisables) et prépare une grande souscription nationale en liaison avec la Fondation de Patrimoine.

On peut se procurer les bons de soutien au secrétariat de la mairie.

A Gignac aussi, des travaux sont en cours...



Au mois de février, des travaux ont commencé dans l'église de Gignac qui, par précaution, avait été fermée par arrêté municipal à la suite de la chute de gros morceaux de la voûte à l'intérieur de l'église. La ré-ouverture est envisagée pour le mois de juin... mais sans doute sans le lustre, dont on a évoqué la chute dans le précédent numéro de « L'Echo de Chez Nous ».

Pendant cette période de fermeture, le Saint Sacrement a été transféré dans le tabernacle de l'église de Saint-Bonnet, qui a pris le relais pour toutes les célébrations.

Conférence sur la Règle de saint Benoît

Le 21 février en salle du Bellay à Souillac, une conférence originale sur la modernité de la Règle de saint Benoît a été prononcée par Antoine Font, devant une assistance particulièrement attentive et intéressée par cette approche. (Voir le compte rendu inséré dans ce journal.)

Projet de pèlerinage à l'abbaye de Fleury

Pour toujours mieux connaître le patron de notre paroisse, un pèlerinage est proposé les 25 et 26 juillet 2026, à Saint-Benoît-sur-Loire, pour visiter l'abbaye de Fleury, où sont conservées les reliques de saint Benoît depuis le VIII^e siècle.

Un dépliant précisant les modalités d'inscription est joint à ce journal.

La campagne du Denier 2026 est lancée !

Le diocèse remercie tous ceux qui ont contribué au Denier en 2025.

En 2026, la campagne recommence : l'aide de **tous** est indispensable pour faire vivre la mission de l'Eglise dans notre diocèse.

Le **Denier** sert principalement à financer la **rémunération des prêtres** et des laïcs salariés au service de la mission.

Il s'agit d'une ressource fondamentale, **différente de la quête** (cette dernière soutient plutôt la vie quotidienne de notre paroisse : charges, entretien, activités).

Chaque don compte, quel que soit son montant. Et pour une aide régulière, il est possible de mettre en place un **prélèvement mensuel** : c'est ce qui permet au diocèse d'envisager plus sereinement, mois après mois, la rémunération de nos prêtres.

Enfin, si vous êtes imposable, sachez que votre don peut ouvrir droit à une **réduction fiscale**. Ainsi, un don de 100 € ne vous coûtera en fait que 34 € après avantage fiscal.

Merci par avance pour votre générosité !

**Si vous n'avez pas reçu de courrier personnel du diocèse,
utilisez les formulaires de don que vous trouverez à l'entrée de votre église.
Et n'hésitez pas à en distribuer autour de vous : tout le monde peut participer... !**

Quelques grands rendez-vous à noter dans votre agenda

Dimanche 10 mai à 10 h 00	FÊTE PAROISSIALE DU CATE Pèlerinage à Notre Dame des Neiges Messe des familles	SARRAZAC
Dimanche 24 mai à 11 h 00	FÊTE DE LA PENTECÔTE Messe des Professions de foi	SOUILLAC
Dimanche 7 juin à 11 h 00	Premières communions	CRESENSAC
Dimanche 14 juin à 10 h 30	Confirmations et messe de la paroisse, présidée par Mgr CAMIADE	SOUILLAC
Du 6 au 10 juillet	PELE VTT (pour les enfants de 6° ou âgés de 11 ans) Parcours de Luzech à Rocamadour Renseignements et inscriptions : www.pele-vtt.fr	
Du 9 au 23 août	CAMP JEMCA AU PORTUGAL (pour les jeunes de 12 à 17 ans) sur la trace des saints, avec l'abbé Jean-Malo de Beaufort organisé par l'association JEMCA (Jeunesse Européenne Mariale pour une Civilisation de l'Amour), basée à Rocamadour	

ABONNEMENT – 2^e RAPPEL

Les responsables de l'ECHO DE CHEZ NOUS rappellent à tous ceux qui ne l'ont pas encore fait, de renouveler leur abonnement dès réception de ce numéro, car nous avons besoin d'eux pour alimenter notre caisse et savoir ce que nous pouvons faire.

Pour bien comprendre l'importance de respecter ce délai, sachez que le volume de chaque numéro, c'est-à-dire le nombre de pages, dépend de la somme que nous avons en caisse...

Donc merci de faire le nécessaire TRES VITE en nous renvoyant le bulletin ci-dessous ou celui qui était dans le précédent numéro. A défaut, nous ne pourrions plus vous adresser le prochain numéro.

Enfin, n'hésitez pas à faire connaître notre journal autour de vous. Nous avons besoin d'augmenter le nombre de nos abonnés pour que ce journal puisse continuer à vivre.

Merci d'avance à tous et bonne lecture à tous !

ABONNEMENT ECHO DE CHEZ NOUS

(L'abonnement est valable pour l'année civile, de janvier à décembre)

Civilité : M. MME M et MME FAMILLE (cocher la case utile)

Nom : Prénom :

Adresse :

(prière de bien indiquer le nom de la voie et le numéro du bâtiment)

Code postal : Commune :

Tél.

Mail :

Votre clocher (dans la paroisse SBHQ)

s'abonne(nt) à l'Echo de Chez Nous pour l'année **2026**

renouvelle(nt) l'abonnement à l'Echo de Chez Nous (année **2026**)
et verse(nt) la somme de
(prière de cocher la case ci-contre)

20 €

Soutien 30 €

Don libre : €

Date : / /

Pour les abonnés de la paroisse Saint Benoît du Haut-Quercy
par chèque (éviter le liquide) à l'ordre de : Secteur Pastoral de Souillac
(à adresser à ECHO DE CHEZ NOUS Maison Paroissiale 15 rue Louqsor 46200 SOUILLAC)

ATTENTION

Pour les abonnés du Groupement de Vayrac, chèque à l'ordre de : Secteur Pastoral de Vayrac
(à adresser à PAROISSE DE VAYRAC 44, Place de la République 46110 VAYRAC)

Paroisse

Saint-Benoît du Haut-Quercy

Baptêmes

Florian Tarquini (Souillac le 4 avril).

Emy Ulmet-Crouzet
(Baladou le 5 avril).

Ambre Couty et sa maman
Laura Sergent (Souillac le 5 avril).

Clémence Durand
(Loupchat le 11 avril).

Sépultures

Baladou :
Bernadette Fournier (80 ans),
le 5 janvier.

Cazolès :
Geneviève Pio (88 ans), le 6 janvier.
Patricia Vitrac (62 ans), le 7 janvier.
Suzanne Lacombe (95 ans),
le 7 janvier.

Creysse :
Jeanne Bouscarel (97 ans),
le 8 janvier.

Cuzance :
Michel Poujade (71 ans), le 13 janvier.

Lacave :
Jean-Louis Malaud (82 ans),
le 15 janvier.

Meyraguet :
Michel Feraud (88 ans), le 17 janvier.

Meyronne :
Michèle Gravitovitch (80 ans),
le 21 janvier.

Christiane Prunier (87 ans),
le 23 janvier.

Rignac :
Marie-Claire Faramus-Conan (67 ans),
le 26 janvier.

Saint-Sozy :
Huguette Lebouvier (84 ans),
le 30 janvier.

Souillac :
Maria Vale (63 ans), le 2 février.
Guy François (78 ans), le 3 février.
Suzanne Tantale (96 ans), le 9 février.
Josiane Legros (81 ans), le 16 février.

Saint-Bonnet :
Yvette Delpy (79 ans), le 18 février.

**Une activité dans
votre clocher ?**

Vite, adressez une photo
à gt.com46@orange.fr

ARBIJOR

Achats de bijoux, débris d'or dentaire,
billets et monnaies anciens, montres,
objets d'art, petit matériel informatique,
objets divers. Expertise gratuite

1 bis rue Emile Faure
24200 Sarlat - 05 47 96 02 58
contact@arbijor-sarlat.fr



Pompes Funèbres

Michel BARON Thanatopracteur

24 h/24

Convoi - Transport de corps avant et après mise en bière

Caveaux et monuments funéraires

Contrats obsèques - Prévoyance

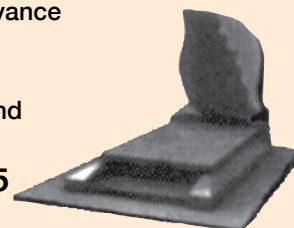
FUNÉRARIUM



Articles funéraires
Fleurs naturelles

Rond-Point de Bramefond
46200 SOUILLAC

Tél. 05 65 27 11 75
www.pf-baron.fr



LE PASSAGE

POMPES FUNÈBRES

LE RESPECT DU DÉFUNT. L'ACCOMPAGNEMENT DES VIVANTS

Accompagnement funéraire personnalisé -
Obsèques - Funérarium - Crémation - Inhumation -
Contrats de prévoyance - Articles funéraires -
Transport de corps ...

121 Avenue de la Gare
46 600 MARTEL



05 65 37 84 69

contact@pflepassage.fr
www.pflepassage.fr



**Don des
3 pharmacies
de Souillac**

Fleur & Sens
Artisan Fleuriste



SOUILLAC - 05 65 32 65 16
MARTEL - 05 65 37 46 58

fleuretsens.souillac@gmail.com

*Merci à nos
annonceurs !*